

## EXTRAIT

### Du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du **18 SEPTEMBRE 2025**

***Délibération n° 2025-09-01***

**Objet de la Délibération :**

**Subventions 2025 - Compléments**

**Présidence de M. Alain SANCHEZ,  
Maire de L'Argentière-La Bessée**

**15 membres en exercice dont :**

**1 absent et représenté :** Éric RIPPERT qui donne  
procuration à Alice PRUD'HOMME

**2 absents non représentés :** Florent LONGIS,  
Maxime RANCON

**12 présents :** Alain SANCHEZ, Dominique  
BARNÉOUD, Carine QUILICI, Serge  
THIVOLLE, François ROTH, Sandrine  
REYMOND, Sandra BONNET, Marie-Noëlle  
DISDIER, Christine LAZARINI, Alice  
PRUD'HOMME, Carole ROBERT, Rémi ROUX

**Soit 13 votants**

**Date de convocation :**

**11 SEPTEMBRE 2025**

**Secrétaire de séance : Carine QUILICI**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a été saisi dernièrement de trois demandes de subventions :

- Le Foyer Socio-Éducatif (FSE) du collège des Giraudes, pour la réalisation d'une fresque murale à peindre sur la façade de l'établissement au premier semestre 2025, projet qui s'inscrit dans une démarche d'éducation artistique et citoyenne. Le budget prévisionnel s'élève à 850 €, le FSE sollicite le soutien financier de la commune à hauteur de 100 €.
- L'association Tennis Club Argentiérois (TCA) pour participation à la réfection de la surface des terrains de tennis qui sont usés et dégradés, qui viendra s'ajouter aux aides obtenues auprès d'autres financeurs. Le budget total de la réfection s'élève à 10100 €, la commune est sollicitée à hauteur de 3100 €.
- L'association Les Archers des Écrins pour participation à l'aménagement d'un mur de tir à l'intérieur du boulodrome, équipement offrant une meilleure sécurité aux tireurs et permettant au club d'attribuer des créneaux d'entraînements sur l'ensemble de la semaine. Le budget du projet s'élève à 12862 €, la commune est sollicitée à hauteur de 4500 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à 12 voix pour (Dominique BARNÉOUD, Carine QUILICI, Serge THIVOLLE, François ROTH, Sandrine REYMOND, Sandra BONNET, Marie-Noëlle DISDIER, Christine LAZARINI, Alice PRUD'HOMME, Éric

*RIPPERT par procuration à Alice PRUD'HOMME, Carole ROBERT, Rémi ROUX) et 1 abstention (Alain SANCHEZ) :*

- Approuvent l'exposé de Monsieur le Maire,
- Décident de l'attribution de ces trois subventions complémentaires :
  - ✓ 100 € (FSE du collège des Giraudes),
  - ✓ 3100 € (TCA),
  - ✓ 4500 € (Archers des Écrins).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CONFORME,

L'ARGENTIERE-LA BESSÉE, LE 18 SEPTEMBRE 2025.

**Le Maire,  
Alain SANCHEZ**